



Déclaration de la CGT Grand Est au CAEN du 18 décembre 2023

Depuis quelques années, le gouvernement multiplie les contre-réformes pour mieux servir les intérêts du patronat au détriment des salarié·es qu'ils et elles soient ou non en emploi ou jeunes diplômé·es.

Au motif de ramener le taux de chômage à 5% au sens du BIT, la loi « Plein emploi » est une attaque en règle contre les droits et les garanties collectives en créant une « armée de réserve » malléable et corvéable à merci pour les entreprises.

La réforme de l'enseignement professionnel est un outil de plus au service de ce projet.

Au fur et à mesure que ce projet est dévoilé nous constatons qu'il s'annonce dévastateur pour les élèves et les personnels de lycée professionnel. Et plus globalement pour tous les acteurs de l'Éducation nationale car les élèves et les enseignants de lycée professionnel sont systématiquement les cobayes de dispositifs que l'État étend par la suite à tous les niveaux de l'éducation.

Pour la CGT, l'enseignement professionnel sous statut scolaire est un enjeu de classe et de société, c'est pourquoi cette voie de formation doit être avant tout émancipatrice tout en garantissant une insertion professionnelle qualifiante et des poursuites d'études nombreuses.

Pour le Président Macron le LP, ses élèves et son personnel ne sont que des instruments qui doivent répondre aux besoins en main-d'œuvre des métiers en tension. Or insérer à tout prix c'est nier la précarité des contrats de travail, la faiblesse des salaires, les conditions de travail et de sécurité dégradées que connaissent ces métiers. Les élèves n'ont pas vocation à être assignés à résidence et à devenir de la main-d'œuvre, sous-payée et corvéable à merci.

L'axe majeur de la réforme est l'expression d'un aveuglement idéologique : l'entreprise, l'entreprise, l'entreprise (ses besoins, ses normes, ses valeurs) !

Ainsi les enjeux écologiques et les besoins sociaux sont relégués loin derrière la chimère de l'adéquationisme forcené dans l'élaboration de la carte des formations (fermeture des filières prétendument non-insérantes et développement de formations non-qualifiantes).

Ce n'est ni plus ni moins que du tri social !! Et pour la CGT c'est non ! Nous revendiquons que l'enseignement permette aussi l'émancipation de tous et toutes nos élèves !

C. Grandjean orchestre le basculement de nos métiers et des lycées pros vers du formatage à l'emploi. Près de 170 heures de cours en moins pour nos élèves soit l'équivalent de 6 semaines... L'entreprise n'est pas l'alpha et l'oméga de la formation professionnelle et l'augmentation des PFMP au détriment du temps scolaire n'est pas acceptable. On n'apprend pas mieux sur le tas car non seulement les PFMP sont : discriminatoires, dépendantes de la

conjoncture économique, pas toujours bien encadrées et répétitives, incompatibles avec les impératifs de productivité et donc dangereuses. « Ce grand bond en arrière » entraînera des suppressions de postes, des reconversions forcées, et une remise en cause du statut. Déjà en 2024 sont supprimés plus de 200 postes et réduits de 198 les places aux concours CAPLP. La volonté d'élaborer la carte des formations en fonction des besoins locaux d'emplois va également multiplier les reconversions forcées.

Au-delà de la seule réforme de la voie professionnelle sous statut scolaire qui concerne nos élèves, dont je rappelle qu'ils et elles sont majoritairement issus des classes sociales défavorisées, c'est l'ensemble des travailleurs et des travailleuses qui est contraint aujourd'hui. Les réformes qui se succèdent à un train d'enfer n'ont pas d'autre objectif que de contraindre toujours davantage, les salarié-es à se plier aux exigences économiques. Alors que le pays traverse une crise économique avec une inflation à deux chiffres sur 2 ans et que la population vivant sous le seuil de pauvreté explose, à cette paupérisation, le gouvernement répond par la contrainte, le chantage aux aides pour forcer les actif-ves à travailler, quel que soit l'emploi, quels que soient les risques et conditions.

L'ensemble est conçu une chasse aux plus précaires qui durcit les sanctions, externalise le Service public vers des prestataires privés. Bref tout le contraire d'un Service public de l'Emploi de la Formation et de l'Éducation porté par la CGT.

Pour terminer, un point sur la méthode. Une fois de plus, nous avons découvert la convention partenariale entre l'Etat, la Région et la région académique par voie de presse. Il y est fait référence à une instruction interministérielle en date du 13 juillet 2023. Cette instruction, introuvable, fixerait un calendrier de concertation avec plusieurs étapes dont la première serait dans les établissements avec les conseils pédagogiques ou le conseil d'enseignement. Or nulle part cette concertation n'a été menée en toute transparence. Et souvent ce sont les Chef-fes d'établissement et les DDF qui ont fait des propositions. Cela n'est pas acceptable et révèle un mépris certain pour les équipes éducatives qui ne sont pas associées à l'avenir de leur établissement et du devenir de leurs élèves.

Alors nous demandons que les choses se fassent avec toute la transparence nécessaire pour permettre l'adhésion du plus grand nombre.